

dossier

La Région Ile de France renforce son soutien à l'IAE.

Le 2 juillet dernier, l'UREI organisait dans ses locaux un « Jeudi de l'UREI » consacré à la nouvelle politique régionale de soutien à l'Insertion par l'Activité Économique, relative au Rapport Cadre n°CR 41-09 du 6 mai 2009. A cette occasion, Delphine Pelade, Amandine Fournier, Martine Fernex, Marie-Anne Verhnes et Manuel Beguier du Conseil Régional d'Île de France (CRIF), sont venus présenter cette nouvelle politique.

Le Rapport Cadre n°CR 41-09 du 6 mai 2009 est né après neuf mois de consultations et d'échanges auprès des partenaires institutionnels et financeurs (l'État, les Conseil Généraux...), les réseaux régionaux de l'IAE regroupés au sein du GRAFIE, des partenaires d'appui technique (l'Atelier, DLA, l'Avise...) et des membres des différents CDIAE d'Île de France. Il s'articule autour de six grands axes et de neuf outils, et s'accompagne d'une enveloppe de 10,5 Millions d'euros.

Soutenir la création, le développement et la consolidation des SIAE.

Le CRIF souhaite intervenir à trois moments clés de la vie d'une SIAE. Ainsi, pour la création, l'ARSIE a été réaménagée et renforcée. Un nouveau type d'Emplois-tremplin a été créé : les Emplois tremplin créateurs, visant à aider les porteurs de projet de création d'entreprise à haut potentiel, issus des territoires prioritaires au titre de la Politique de la Ville, de bénéficier d'un parcours sécurisé de création.

D'autre part, pour le développement des SIAE, le CRIF a rénové les Emplois Insertion Environnement (EIE) et a créé les Emplois-tremplin Insertion IAE pour soutenir

le parcours des salariés en insertion. En outre, il existe désormais une entrée unique pour les créations de postes de permanents avec les Emplois-tremplin Projet.

Enfin, pour la consolidation des SIAE en difficulté, le CRIF a instauré un fonds de secours. Ce **fonds d'appui à la restructuration et au sauvetage des SIAE en difficulté** vise à aider les structures concernées à rétablir au plus vite leur situation critique tout en préservant l'essentiel des emplois concernés, qu'il s'agisse des emplois permanents ou d'insertion.

Soutenir la professionnalisation des permanents des SIAE.

Le CRIF va lancer une étude de faisabilité pour la mise en place d'une **plateforme de professionnalisation inter-réseau de l'IAE** : la formation des futurs dirigeants des SIAE pour anticiper les nombreux départs à la retraite prévus, le renforcement de la dimension économique (marketing, commercialisation), la création de postes de Chargé de relations entreprises dans les SIAE, la formation des permanents et des salariés en insertion...



Une assemblée à l'écoute



Dossier suite

A ce titre, l'UREI Île de France apporte son expertise en participant à l'élaboration du cahier des charges de cette étude de faisabilité.

Sécuriser les parcours d'insertion vers l'emploi durable.

En amont du parcours d'insertion, le « **Passé IAE** » a été introduit dans le but d'éviter les ruptures. Son rôle est de permettre aux futurs salariés en insertion d'acquérir les compétences minimales requises pour le travail telle que la prévention des risques professionnels (hygiène, sécurité...) avant l'entrée dans une SIAE.

Durant le parcours d'insertion, le Rapport Cadre met l'accent sur la consolidation des compétences et des connaissances du salarié. Pour cela, le CRIF va favoriser l'accès des salariés en insertion aux **actions de formation professionnelle**, notamment en mobilisant les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés), soutenir le développement des GEIQ en Île de France et améliorer les conditions de travail des salariés en insertion.

Enfin, à l'issue du parcours d'insertion, l'enjeu est de permettre aux salariés en insertion de réussir leur passage dans une entreprise « classique » et de faciliter leur intégration en emploi durable grâce au « **Passé entreprise** ». Ce dernier prévoit notamment des périodes d'immersion en entreprises avant la sortie de la SIAE et des actions de préparation au futur poste de travail.

Améliorer l'image de l'IAE et renforcer les liens avec les entreprises « classiques ».

Un vaste plan de communication sur l'IAE va être lancé très prochainement au niveau régional, afin de faire connaître ce secteur et de promouvoir ses valeurs et ses points forts. Ce plan de communication comprend divers outils et actions, dont une Journée

portes ouvertes de l'IAE (dont la date vous sera communiquée très prochainement) ou encore l'organisation d'un trophée destiné à récompenser et valoriser les partenariats réussis entre SIAE et entreprises « classiques ».

Le développement de ces partenariats passe par la mise en places d'actions mixtes de professionnalisation des acteurs, la création de postes de Chargé de relations entreprises dans les SIAE (profil commercial et RH), la mobilisation des « Plateformes de vocation » (dispositif créé par le Pôle Emploi) pour un appui aux salariés en fin de parcours d'insertion, le soutien aux filières prioritaires (comme l'environnement par exemple) ou encore la mobilisation des entreprises bénéficiaires d'aides régionales sur la question de l'IAE.

Évaluer l'impact de l'IAE.

Enfin, le CRIF prévoit de lancer une étude destinée à mesurer l'**impact** économique, social, territorial et environnemental du secteur de l'IAE dans la région Île de France.

L'UREI participe au groupe de travail chargé de mettre en place l'étude à venir.

Vous pourrez retrouver de manière plus détaillée tous les dispositifs et outils - qu'ils soient nouveaux ou déjà existants - mentionnés dans cet article (Périodes d'immersion, Emplois Insertion Environnement, ARSIE, Passé IAE, Passé Entreprise, Emplois-tremplin projet, Emplois-tremplin insertion, Emplois-tremplin création...) dans les Fiches pratiques de l'UREI jointes à cet Urei Info express.



Urei Info

Directrice de la publication :
Brigitte Ogée

Ont participé à ce numéro :
Julien Thorriagnac, Bruno Garcia, Sonia Bitton
Maquette : JT

UREI Île-de-France
12, rue de la Lune
75002 PARIS
tél. : 01 42 36 02 35
fax : 01 40 39 04 72
e-mail : contact@urei-idf.org